

I. Introduction

Au Burundi, les violences faites aux femmes touchent des femmes de tous les âges et de toutes les catégories sociales. La plupart des cas de ces violences contre les femmes sont des violences physiques.

De plus en plus, ces violences prennent aussi la forme de violences psychologiques et économiques. Ces dernières sont moins apparentes, souvent non déclarées et par conséquent difficiles à chiffrer.

Dans ce deuxième bulletin d'information « FEMME ABUSEE, NATION DECHIREE », le Mouvement des Femmes et Filles pour la Paix et la Sécurité au Burundi (MFFPS), en plus de dénoncer ces violences, veut stimuler une prise de conscience collective, un premier pas vers une action de lutte effective et globale par les pouvoirs publics. Cet engagement consisterait en la mise en œuvre d'un plan stratégique de lutte contre ces violences faites aux femmes.

En effet, tant que ces actes violents et ignobles contre les femmes et les filles continuent à se commettre, il est illusoire de prétendre à des progrès pour atteindre l'égalité, le développement et la paix au Burundi.

Cas de Viols, Meurtres et Arrestations Arbitraires En septembre

- > Huit femmes violées parmi elles deux petites filles de cinq et six ans.
- > Trois femmes tuées.
- > Trois femmes victimes de violences domestiques
- > Une femme torturée par les Imbonerakure
- > Deux femmes arrêtées arbitrairement

II. DES VIOLENCES PHYSIQUES ET SEXUELLES

Au cours de ce mois de septembre 2020, le MFFPS a enregistré des cas de violences physiques suivants :

1. Thérèse Hagabimana et son époux Léonidas Nibayubahe ont été tués lors d'une attaque d'un groupe d'hommes armés non encore identifiés dans la nuit du dimanche 6 septembre 2020, vers 21h00 sur la colline de Gisagazuba, zone de Maramvya, commune Burambi, province Rumonge dans le Sud-Ouest du Burundi.
2. Sur la sous-colline Giko, colline Shari I, commune et province Bubanza, VN, âgée de 24 ans, veuve, a été violée en date du 7 septembre 2020, vers 1 heure du matin, à son domicile, par des hommes armés non identifiés . La victime a été par la suite transportée au Centre Seruka le matin du 8 septembre 2020, pour des soins appropriés. Ces hommes armés se sont par ailleurs introduits dans 7 ménages des veuves où ils ont volé des téléphones et de l'argent.
3. Anicet Citegetse, Imbonerakure résidant sur la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karuzi et âgé de 33 ans, a battu sa femme Marie Claire Iranzi, âgée de 24 ans l'accusant de vagabondage sexuel dans la nuit du 9 septembre 2020. La victime a été blessée au front. Elle a été conduite à l'hôpital de Buhiga où elle a été hospitalisée.
Le mari a été arrêté par la police est incarcéré au cachot communal de la police à Buhiga en date du 10 septembre 2020.
4. Sur la colline Mwoya, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Rose Nzeyimana, âgée de 27 ans, a été battue violemment par son mari Fridolin Habarugira âgé de 35 ans à l'aide d'un gros bâton en date du 9 septembre 2020, vers 18 heures. La raison de ces violences est le salaire de Rose Nzeyimana perçu par son mari et qu'il ne lui a pas remis. La victime a été secourue par ses voisins qui l'ont conduite au CDS Buhiga avant qu'elle soit transférée à l'hôpital de Buhiga.
5. Sur la colline Nyarumange, zone Ruganza, commune Matongo, province Kayanza, une jeune fille de dix ans a été tuée lors d'une attaque d'hommes armés en date du 10 septembre 2020, vers 20 heures. La commune Matongo est frontalière au parc de la Kibira et l'attaque a fait deux blessés ainsi que des biens pillés dans des boutiques.



6. Fabiola Ndimurwabo membre du parti CNL, résidant dans la localité de Bigoma, zone Muyira, commune Kanyosha, province de Bujumbura Rural, a été arrêtée par des policiers accompagnés par des Imbonerakure en date du 12 septembre 2020. Ces policiers et Imbonerakure étaient dirigés par Juvénal Kinga. Fabiola Ndimurwabo a été accusée de collecter des cotisations destinées à des groupes armés et a été détenue au cachot de la zone Ruyaga.
7. Sur la colline Cibari, commune et province Muyinga, un corps sans vie d'une femme non identifiée a été retrouvé au bord de la route en date du 14 septembre 2020. Son corps a été transporté à la morgue de l'hôpital Muyinga.
8. Sur la colline Jenda rural, zone Jenda, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural, A.B., travailleuse domestique, a été violée le 14 septembre 2020 vers 9 heures du matin à la maison, par le nommé Ndikumana, Imbonerakure gardien de vaches de la dite colline. La victime a été secourue par ses voisins qui l'ont conduite à l'hôpital directement.
9. Sur la colline Rumonyi, zone Mariza, commune Burambi, province Rumonge, une femme dénommée Aline Ndayikengurukiye et son mari Charles Kabonesho après avoir été battus et blessés à coups de machettes, ont été enlevés par des Imbonerakure armés de machettes et de bâtons. Ce groupe des jeunes Imbonerakure ont attaqué d'autres ménages de la colline Rumonyi et ont effectué une fouille perquisition dans leurs maisons.
10. Une femme a été poignardée en province Bururi dans le Sud du pays par son mari avec qui elle était en très mauvaise relation familiale en date du 24 septembre 2020. La femme a été transférée dans l'un des hôpitaux de Bujumbura du fait de la gravité de son cas selon nos sources.
11. Une élève de l'école de base de Rutyazo dénommée Pavella Niyomwungere résidant sur la colline Rutyazo en commune Kayokwe en province Mwaro a été tuée fusillée en date du 23 septembre 2020 vers 20h30. Trois personnes ont été par la suite arrêtées pour des raisons d'enquête.
12. Médiatrice Niyonkuru, enseignante à l'Ecole fondamentale de Ruteme commune Bugarama, province Rumonge a été arrêtée et détenue au cachot de la police en commune Giteranyi province Muyinga avec ses 3 enfants alors qu'ils tentaient de se rendre en Ouganda via la frontière Burundo - tanzanienne en date du 26 septembre 2020.



13. Dans la commune Nyabikere, province Karuzi, une élève âgée entre 17 et 20 ans a été abusée sexuellement par un enseignant Innocent KAMIYA. La jeune fille a déposée plainte mais d'après les informations recueillies par la Radio Publique Africaine, le Directeur d'enseignement à Nyabikere et l'Officier de Police Judiciaire en charge du dossier seraient en train de tout faire pour étouffer et insistent pour que la victime abandonne les charges au profit d'une pension alimentaire. Toutefois, la famille de la victime clame que justice soit faite jusqu'à ce jour.

14. En commune Vugizo en province Makamba, une petite fille de 5 ans prénommée Sheilla a été violée par un nommé Etienne Bigirimana âgé de 58 ans en date du 26 septembre 2020 dans la zone Gishiha. Le coupable est dans les cachots de la police de Vugizo.

15. Une petite fille de 6 ans résidant dans la zone Mpinga en commune Vugizo, province Makamba a été violée par un jeune homme âgé de 18ans en date du 26 septembre 2020. Ce dernier a été incarcéré aux cachots de la police de Vugizo.

16. Une jeune fille de 14 ans a été abusée sexuellement par Sidoine Mizero, directeur du Lycée communal

Remera et Vice-président du parti CNDD-FDD dans la commune Gashikanwa, province de Ngozi en date du 29 septembre 2020. Ce dernier a été attrapé en flagrant délit et a été incarcéré à la police judiciaire de Ngozi.

17. Une fille de 13 ans de la commune Marangara, province de Ngozi, a été violée par un voisin, père de 2 enfants. Ce dernier est actuellement sous interrogatoire en date du 30 septembre 2020.

III. DES VIOLENCES PSYCHOLOGIQUES ET EMOTIONNELLES

Dans le rapport des organisations de la société civile burundaise, membres du Consortium pour le monitoring des violations des droits de l'homme pendant la période électorale, ces organisations ont relevé des atteintes, violations et allégations de violations qui ont été enregistrées au cours de ce mois de septembre et qui font état d'au moins 5 personnes tuées et 26 personnes enlevées, 24 membres du parti CNL torturés et 65 membres du parti CNL arrêtés arbitrairement.

Le rapport de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA » n°232 montre que la situation des droits de l'homme au Burundi vire au rouge sous le nouveau gouvernement d'Evariste Ndayishimiye. En effet, pour le seul mois de septembre 2020, la ligue Iteka a relevé 58 cas de personnes tuées, 8 cadavres retrouvés, 8 personnes enlevées, 27 cas de personnes victimes de torture et 213 cas d'arrestations arbitraires.



En citant ce rapport, le MFFPS veut rappeler que derrière chaque homme tué, torturé, enlevé ou arrêté arbitrairement se trouve une femme victime de violence psychologique et émotionnelle et des enfants qui sont, par voie de conséquence, victimes de ces violations des droits de l'homme.

IV. DES VIOLENCES ECONOMIQUES

Outre ces violences physiques, et psychologiques, la plupart des femmes burundaises vont devoir faire face à des violences économiques et financières suite à un projet de loi proposé par le Gouvernement du Burundi dans le code de travail burundais, une loi qui stipule que les femmes travaillant dans le secteur privé, en congé de maternité, ne vont percevoir que la moitié de leur salaire.

Pour le MFFPS, à l'instar des autres formes de violences conjugales, la violence économique est lourde de conséquence dans la mesure où la loi ci-haut citée remet en cause l'égalité homme-femme déjà acquise dans notre pays. A cet égard il s'avère urgent d'en déceler les premiers signes pour s'en sortir avant que la situation ne devienne problématique. Par ailleurs, ces violences ont un coût important pour la collectivité en général et pour les familles en particulier du fait de leurs effets négatifs sur la qualité de vie.

V. CONCLUSION

5

Le MFFPS rappelle que toute violence à l'égard des femmes a pour objet ou effet de limiter l'exercice ou même la reconnaissance de leurs droits comme personne humaine.

Elle est également l'expression de l'inégalité des rapports de pouvoirs qui caractérisent les interactions entre hommes et femmes qui, à son tour, entraîne la violation des droits fondamentaux.

Une telle situation de fait exige une action urgente des institutions nationales et internationales, notamment à travers le législateur à qui revient de prévoir des normes pluridisciplinaires et une criminalisation globale de toute forme de violence à l'égard des femmes, sans oublier la prévention, la protection et le soutien dans plusieurs sphères de la vie d'une personne

Outre la mise en place d'une stratégie de lutte contre ces violences basées sur le genre, une stratégie de prise en charge des victimes doit être mise sur pied suite nombreuses conséquences de la violence basée sur le genre énumérées ci-dessus.

Cette stratégie devra entre autres faire en sorte que les conséquences physiques de la violence basée sur le genre et les conséquences psychologiques et sociales des victimes soient assurées par des services de santé de base qui contribuent à atténuer les souffrances des victimes.

La sécurité physique et émotionnelle des victimes dans un pays comme le Burundi où règne une insécurité totale pour les victimes qui osent parler, doit être une priorité absolue.



VI. NOS SOURCES

Pour alimenter le Bulletin « Femme abusée, Nation Déchirée » nous tirerons les informations des rapports périodiques de trois organisations qui ont fait leurs preuves dans le monitoring de la violation des droits de l'homme au Burundi, nommément : l'ACAT Burundi, la Ligue Iteka et SOS Torture- Burundi. Nous utiliserons également les rapports d'organisations locales, internationales ainsi que ceux de la Commission d'Enquêtes Internationales des Nations Unies sur le Burundi.

VII. EVENEMENTS À VENIR

6

- Du 15 au 16 octobre 2020 :
Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes
- Au 22 octobre 2020 :
Comité contre la torture / Réunions des États parties / 18ème session
- Du 09 au 13 novembre 2020 :
Sous-comité sur la prévention de la torture / 42ème session
- Du 9 au 13 novembre 2020 :
Groupe de travail pré-session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes / 79ème session
- Du 09 novembre au 4 décembre 2020 :
Comité contre la torture / 70ème session
- Du 16 au 20 novembre 2020 :
Groupe de travail sur la détention arbitraire / 89ème session



MFFPS
INC. N°1196951-0



: burundimffps@gmail.com